

COMPTE-RENDU DU COMITE DE DIRECTION DU CST DU 3 JUIN 2025

Le Comité de direction du CST s'est réuni le 3 juin 2025 de 20 heures 30 à 23 heures 30.

Assistaient , Aurora COSTA, Franck FALCONE, Ghislain LOMBARD, Sun WAI SONG, Cédric PETERSON, Alain LACASSIE, Michel RANSOU

Étaient excusés Gérard MIQUEL, Coralie PERROCHAIN

Étaient absents Christelle PESSUS, Marc POLENNE, Gégé MAUREL

1 LICENCES : 99 adhésions à ce jour. Coralie PERROCHAIN nous a fait connaître qu'elle ne souhaitait pas renouveler sa participation au CODIR lors de la prochaine AG.

2 FINANCES : 22 662,65 € en compte courant, 23 813,49 € en livret, 814 € en compte titres.

Nous avons reçu de la Ville de TARBES le versement de la subvention de fonctionnement « ordinaire » de 1 600 €.

Nous attendons l'encaissement de 1 184 € de l' ACERS pour la sortie de COGNAC après déduction de la facturation du gonflage à Planète Océan.

Le remboursement des repas offerts par le CST (147 €) lors de la dernière session de formation de TIV reste à débattre lors du prochain CODEP.

3 RECHERCHE DE NOUVEAUX ADHERENTS ET DE NOUVEAUX MONITEURS : le vieillissement touche toutes les catégories. Notre effectif stagne depuis le COVID.

La section « Enfants » constitue le premier vivier. Ce n'est pas le seul.

Le CST doit repenser sa communication pour se faire connaître, donner envie de plonger, de partager de la convivialité et de la bienveillance, se donner une identité visuelle et graphique renouvelée,...

4 BILAN DU STAGE N2 N3 : il est très satisfaisant, vu que pendant quatre jours le bateau est sorti complet, avec 8 moniteurs qui ont délivré un N3 (plus trois en attente d'épreuves théoriques, pratiques ou RIFAP) et 13 N2. Avec un sentiment de communauté conviviale et bienveillante l'ambiance a été appréciée de tous.

Par bonheur, le temps était clément, car le bateau était en limite de capacité (24 plongeurs). A réfléchir pour les autres sorties.

5 SUIVI DU MATERIEL :

5 1 PLACARD GRILLAGE A BOYRIE : on a trouvé le placard fermé avec sa clé dans la serrure! Il va être demandé aux moniteurs de veiller à ce que le dernier qui quitte la piscine de vérifier que le matériel a été remis dans le placard, que la porte a été refermée et la clé déposée dans la boîte à clé.

5 2 MATERIEL DE PRÊT : une perte de suivi est déplorée dans le matériel (détendeurs et stabs principalement) que le CST met à disposition pour les baptêmes, les N1, les sorties... Un cahier de suivi est disponible sur table pour cela, étant précisé que :

5 2 1 Le matériel n'est délivré et réceptionné que par les responsables désignés et aux heures prévues pour cela. Les éventuelles clés voyageuses de placard au local du CST ne sont pas acceptables. Un débat s'engage sur les avantages d'un remplacement des cadenas avec distribution des doubles de clés aux seuls responsables du matériel, à comparer avec la pose d'une caméra de surveillance dissimulée au rez de chaussée du local. La surveillance vidéo pose plusieurs difficultés juridiques (droit à l'image, intrusion,...), mais surtout réclamera un fort travail de visionnage, sans garantie réelle d'efficacité, et fera entrer le CST dans un univers de soupçon. Cette solution, après discussion, est repoussée.

5 2 2 Le matériel n'est délivré que pour les activités organisées par et pour les adhérents du Club.

5 2 3 Un inventaire en sera dressé après rapatriement du matériel déposé à BOYRIE à la fin de la saison 2024/2025.

5 2 4 Que faire en cas de disparition d'un matériel : main courante à la police ou certificat interne de constatation signé du Président sur proposition du Responsable du matériel ? La décision donne la préférence à la main courante.

6 STATION DE GONFLAGE: son premier entretien devrait intervenir à la rentrée, lorsque le COLTRI aura atteint ses cinquante premières heures.

Une formation est prévue le 19 juin pour les derniers adhérents, à la diligence de Sun.

7 COMPORTEMENT DE CERTAINS ADHERENTS : certains enfants ont montré des comportements un peu trop indépendants. Plutôt que d'adresser un rappel à l'ordre général, les parents concernés seront invités à faire respecter par leurs enfants les instructions des moniteurs.

8 UTILISATION DU LOGICIEL SPORT MEMBER : Jean Christophe POCZERNIN l'avait proposé pour synthétiser les communications au sein du CST sur une seule application.

Après deux mois d'expérimentation, il apparaît que le recours volontaire à ce produit ne « prend » pas, d'autant que l'habitude bien installée d'utiliser What's app se maintient.

9 BATEAU : une fuite d'huile s'est manifestée, avec accumulation dans les fonds de quelques litres de lubrifiant. Pierre IRIGOYEN en a trouvé l'origine : le desserrement d'un collier à la jauge !... Réparation facile, mais nettoyage pénible vu les projections dans la cale du moteur.

Ce travail a mis en évidence une insuffisance de charge, et une panne d'alternateur. Après discussion, il apparaît à l'unanimité que plutôt de bricoler l'existant, il est préférable de le remplacer par un neuf YANMAR.

L'hydraulique de barre reste à vérifier, de même que le klaxon (capricieux) et les cabochons plastifiés à remplacer sur le tableau de bord.

Il sera rappelé aux pilotes de maintenir le régime moteur à 1000 tours au moins pour garder une pression d'huile minimale de deux bars, et de rentrer vers le port à 3 500 tours pendant au moins deux minutes pour décalaminer.

Quant au bateau proprement dit, il faut sécuriser la charnière de l'échelle, et remplacer le lest de la bouée, perdu.

Le tirage à terre pourra avoir lieu à l'automne. Le déplacement du bateau à cause du dragage est en attente.

10 VOYAGES : la liste définitive des dix participants au voyage de FABREGAS a été diffusée. Le CST fait l'avance auprès des prestataires locaux, et les participants le remboursent, comme pour ROSAS.

Trois personnes seulement se sont inscrites pour le voyage à GOZO vingt et une pour l' ESTARTIT.

11 GRILLADES : elles pourront reprendre les vendredi à partir du 28 juin. Comme d'habitude, il conviendra de s'inscrire auprès de Charles, Gérard ou Ghislain jusqu'au jeudi.

12 BILAN DES FOSSES A L' ARGONAUTE : nous sommes invités à une réunion bilan/perspectives le 20 juin à 19 heures à TOULOUSE. Les moniteurs seront prévenus.

13 POSTES A POURVOIR : en prévision de l' AG du 20 septembre 2025, il importe de susciter des vocations afin de compléter le CODIR en raison du départ de Gégé MAUREL et de Coralie PERROCHAIN, que le CST félicite et remercie pour son engagement et son implication dans la vie du Club.

Un appel va être lancé également pour la fonction de responsable technique.

PERMANENCES A VENIR

Le 7 juin 2025 Gérard MIQUEL et Marc POLENNE

Le 14 juin 2025 Michel RANSOU

Le 21 juin 2025 Ghislain LOMBARD

Le 28 juin 2025 Alain LACASSIE

Prochain Comité de direction mardi 1er juillet 2025 à 20 heures 30,
Précédé à 19 heures d'un apéritif de félicitations aux nouveaux lauréats N1 2 et 3

Dressé le 4 juin 2025

Michel RANSOU